



Free.
Different.
Efficient.

14
associés



50%
femmes



50%
hommes



8

langues parlées



2

bureaux,
l'un à Paris,
l'autre à Londres



1 offre
de services
globale en
droit des
affaires

POURQUOI SQUAIR ?

«Square», en anglais, signifie «carré», comme notre méthodologie, nos conseils, ou notre relation client. À cette entité, nous avons voulu insuffler de l'«air», en référence à la liberté et à l'autonomie de nos associés, à l'agilité de la structure. En contractant les deux, nous avons créé ce qui nous rassemblait, ce qui, finalement, constitue notre ADN.

UN NOUVEAU MODÈLE POUR UN MEILLEUR CONSEIL

Le digital a profondément changé nos modes de vie comme nos méthodes de travail. En quelques années, TPE, PME et grands groupes ont vu leurs modèles se transformer. Désormais, en plus d'être performant, il faut être pro-actif et agile. Dès lors, comment proposer le meilleur conseil sans intégrer ces changements majeurs de paradigme ?

En réponse à cette question est né Squair, un nouveau modèle de cabinet d'avocats, qui vous propose une alternative innovante aux conventionnelles relations avocat/client. Squair, c'est la liberté et l'indépendance d'une structure non hiérarchique pour un conseil à haute valeur ajoutée.

Un accompagnement souple et sur-mesure

Cabinet d'avocats d'affaires au fonctionnement moderne, Squair rassemble les intelligences, pour délivrer la bonne analyse, le conseil judicieux, au juste prix.

Face à de nouvelles formes de mobilité et à un monde ultra-connecté nous avons voulu apporter une nouvelle dimension au conseil. Pour y parvenir, il a fallu désinstaller les logiciels convenus, redimensionner la relation client et rassembler une équipe d'avocats libres et autonomes, aux expertises complémentaires.

SOUPLESSE

Structure légère et sans hiérarchie, Squair encourage à exercer ses missions avec plaisir. Ici réside précisément l'originalité de son ADN qui combine l'esprit libre et agile des start-ups, à la puissance logistique et l'expertise des grands cabinets. Car chez Squair, la souplesse et la liberté sont favorisées pour ne vous proposer que le meilleur. Le recours aux dernières technologies et l'adoption de méthodes de travail agiles offrent la flexibilité nécessaire pour répondre efficacement et précisément à vos attentes où que vous soyez.

EXIGENCE OPÉRATIONNELLE

Tous nos avocats disposent des meilleurs outils et ressources pour apporter un service pointu, précis, efficace. Après une analyse exhaustive de la situation et un audit des enjeux, nous élaborons sans sureffectif et au prix juste, la meilleure solution. Et bien sûr, nous mettons notre compétence et notre exigence opérationnelle au service de la réussite de vos projets.

« LE MODÈLE DE SQUAIR NE REPOSE PAS SUR UNE STRUCTURE PYRAMIDALE, LES CLIENTS SONT ASSURÉS QUE LEURS DOSSIERS SONT TRAITÉS PAR DES AVOCATS EXPÉRIMENTÉS, ALLIANT À LA TECHNIQUE UNE VÉRITABLE INTELLIGENCE DE SITUATION. »

À l'international

Avec un bureau à Londres et un autre à Paris, et une équipe multiculturelle mobile et dynamique, Squair offre à ses clients des expertises « worldwide ».

Le cabinet rassemble une équipe d'avocats possédant des parcours et des expertises complémentaires en droit des affaires. Associés Squair, ils travaillent entre Paris, Londres et New-York et vivent la dimension internationale du cabinet au quotidien.

Nous parlons couramment huit langues, dont l'anglais, l'espagnol, l'arabe, le chinois... Nos clients sont ainsi assurés d'être entendus et compris parfaitement où qu'ils soient.

« SQUAIR ? C'EST UN NOUVEAU CABINET D'AVOCATS OÙ CHACUN VIT AU QUOTIDIEN LE FUTUR DE LA PROFESSION POUR MIEUX VOUS CONSEILLER ET VOUS DÉFENDRE... AUJOURD'HUI, COMME DEMAIN. EN FRANCE, COMME À L'INTERNATIONAL. »

Nos activités

Avec une offre globale en droit des affaires, Squair couvre un large spectre d'expertises et de savoir-faire pour ses clients : grands groupes français et internationaux, ETI et PME, entrepreneurs, startups, établissements de crédit, fonds d'investissement et de dette.

COMPLIANCE

Nous intervenons sur l'ensemble des questions de mise en conformité, notamment en matière de protection des données à caractère personnel (RGPD) et de lutte anti-blanchiment ou anti-corruption.

CONCURRENCE ET CONSOMMATION

Nous traitons les problématiques générées par le développement des activités de nos clients : antitrust, contrôle des concentrations, contrôles des aides d'état et des subventions, commerce international, mais aussi droit de la distribution, droit de la consommation et de la publicité au niveau national, ou international.

CONTENTIEUX ET RÈGLEMENT DES LITIGES

Nous représentons nos clients devant toutes juridictions françaises civiles, commerciales, sociales ou pénales et dans le cadre d'arbitrages en France et à l'étranger et nous les assistons dans la recherche d'une solution transactionnelle.

CORPORATE-M&A, VENTURE CAPITAL, LBO

Nous intervenons dans le cadre d'opérations de fusions-acquisitions domestiques & transfrontalières et de joint-ventures, ainsi que dans le cadre de levées de fonds (venture capital), d'opérations de private equity (LBO/MB0/OBO), ou encore restructurations internes et externes : spin-offs, fusions, apport partiel d'actifs, etc.

DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES

Nous assistons nos clients dans tous les aspects des procédures de sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaires.

FINANCEMENT

Nous accompagnons nos clients dans le cadre de la mise en place ou la restructuration de leurs financements d'acquisition (LBO), immobilier ou de croissance, y compris dans un contexte transfrontalier.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Nous accompagnons nos clients sur l'ensemble des problématiques relatives à la propriété intellectuelle (droit d'auteurs et des logiciels, droit des marques, licences, etc.), en conseil comme en contentieux.

FISCAL

Nous accompagnons nos clients dans la gestion de leurs problématiques fiscales quotidiennes et lors d'opérations de réorganisation. Nous assistons également une clientèle privée sur l'organisation et la transmission de leur patrimoine privé et professionnel. Enfin, nous représentons nos clients dans leurs relations avec l'administration fiscale française (contrôles fiscaux et contentieux).

PROJETS ET CONTRATS

Nous intervenons dans la préparation d'ensembles de contrats complexes ou innovants, ainsi que dans l'encadrement d'opérations et de partenariats sophistiqués mais aussi dans la négociation de contrats plus classiques.

TECHNOLOGIE, MÉDIAS ET E-COMMERCE

Nous accompagnons nos clients dans leurs projets de transformation digitale et dans le développement de nouvelles opportunités d'activités, en particulier en matière de cybersécurité et projets digitaux et e-commerce, en France et à l'étranger.

TRAVAIL ET PROTECTION SOCIALE

Nous accompagnons les entreprises françaises et étrangères, les startups, ainsi que les cadres, en conseil et en contentieux, dans leurs relations de travail : contentieux individuels ou collectifs, transfert de salariés, mobilité internationale, négociation et transaction de rupture, concurrence déloyale d'anciens salariés, relations individuelles.





SQUAIR PARIS

29, rue Saint Pétersbourg
75008 Paris
+33 (0)1 81 69 59 60
contact@squairlaw.com

SQUAIR LONDON

Tower 42, 25 Old Broad Street
EC2N 1HQ London
+44 (0)755 389 2700
contact@squairlaw.com

www.squairlaw.com